

DEPARTEMENT

HAUTE CORSE

DELIBERATION

SEANCE DU 19 JUIN 2020

DATE DE LA CONVOCATION 12.06.2020	L'an deux mille vingt et le 19 juin à 18h 30 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur BELLINI Charles, Maire. Etaient présents : BELLINI Charles, CASANOVA Angèle, PRUNETTA François, BIAGGI Jean Toussaint, DON Caroline, CESARI Sandrine, MURATI Alexandre, POGGI Augustin. Absents : POLETTI Laetitia.
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE 09	
PRESENTS 08	
ABSENTS 01	
REPRESENTES 00	
VOTANTS 08	
POUR 08	
CONTRE 00	

Madame DON Caroline est nommée secrétaire

OBJET DE LA DELIBERATION VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2020	<p>Pour permettre au Conseil Municipal de voter les taux des quatre taxes, Monsieur le Maire présente l'état N° 1259.</p> <p>Le Conseil Municipal, après consultation et délibération décide en accord avec Monsieur le Maire d'opter pour les taux constants, tels qu'ils sont inscrits au tableau.</p> <p>Soit :</p> <table style="margin-left: 40px;"> <tr> <td>- Taxe d'habitation</td> <td align="right">15,98%</td> </tr> <tr> <td>- Taxe foncière (bâti)</td> <td align="right">4,71%</td> </tr> <tr> <td>- Taxe foncière (non bâti)</td> <td align="right">55,47%</td> </tr> <tr> <td>- CFE</td> <td align="right">12,08%</td> </tr> </table>	- Taxe d'habitation	15,98%	- Taxe foncière (bâti)	4,71%	- Taxe foncière (non bâti)	55,47%	- CFE	12,08%
- Taxe d'habitation	15,98%								
- Taxe foncière (bâti)	4,71%								
- Taxe foncière (non bâti)	55,47%								
- CFE	12,08%								

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
LE MAIRE

[Signature manuscrite]

